



## LIONS CLUBS INTERNATIONAL

District Multiple «U» / Multiple District «U»

QUÉBEC, CANADA, ÎLES SAINT-PIERRE ET MIQUELON, FRANCE

[www.lionsdmu.org](http://www.lionsdmu.org)

CONSEIL DES GOUVERNEURS  
COUNCIL OF GOVERNORS  
2024-2025

Président du Conseil  
*Council Chair*

LION ROBERT LAPOINTE

Président sortant  
*Imm.Past Council Chair*

LION MARC LEDUC

Gouverneur U-1  
*Governor U-1*

LION MARCO STOCCHERO

Gouverneur U-2  
*Governor U-2*

LION GAÉTAN PRÉVOST

Gouverneur U-3  
*Governor U-3*

LION MARCEL CADORET

Gouverneur U-4  
*Governor U-4*

LION DANIEL BELL

Secrétaire  
*Secretary*

LION DENIS ROCHEFORT

Trésorier  
*Treasurer*

LION ROBERT GÉNÉREUX

Saint -Agapit, le 10 février 2025

### Appel de Candidatures 2025-2026

Bonjour à tous,

Comme chaque année, certains postes au sein du Conseil des Gouverneurs sont renouvelables. Nous vous invitons à postuler pour les postes de Coordonnateurs(trices) et de Présidents (es) de Commissions du DMU. Vous trouverez le descriptif de chaque poste sur les pages suivantes.

Vous avez jusqu'au 23 février 2025 pour soumettre votre candidature. Pour ce faire, veuillez inclure :

- Le nom du poste qui vous intéresse (Coordonnateur ou Commission)
- Votre nom, club, district
- Une recommandation de votre gouverneur (si possible)

Envoyez votre candidature à : Lion Denis Rochefort [drocky@telus.net](mailto:drocky@telus.net)

Merci à tous pour votre engagement !

Lion Robert Lapointe

Président du Conseil des Gouverneurs 2024-2025

« Laissez votre empreinte »



## LIONS CLUBS INTERNATIONAL

District Multiple «U» / Multiple District «U»

QUÉBEC, CANADA, ÎLES SAINT-PIERRE ET MIQUELON, FRANCE

[www.lionsdmu.org](http://www.lionsdmu.org)

### POSTES ET MANDATS 2025-2026

#### ARTICLE IV (Statuts)

##### Fonctions du conseil des gouverneurs et des commissions du district multiple

##### Section 5. COORDINATEUR DE L'ÉQUIPE MONDIALE DU SERVICE (EMS) DE DISTRICT MULTIPLE.

Le coordinateur EMS de district multiple est membre de la Structure mondiale d'action du District Multiple. Ses responsabilités incluent :

- (a) Développer et appliquer un plan d'action annuel de DM pour suivre les progrès vers les objectifs. Soutenir les districts et offrir de la motivation pour atteindre les objectifs du district ;
- (b) Collaborer avec les coordinateurs EME et EML de DM et le président de la Structure mondiale d'action au niveau du DM (le président de conseil) pour promouvoir les initiatives en matière de formation des responsables, de développement de l'effectif et d'expansion du service humanitaire ;
- (c) Soutenir les activités de service locales qui créent un sentiment d'appartenance et de fierté chez les Lions et Leos du district multiple ;
- (d) Collaborer avec l'EME et l'EML pour fournir aux districts des stratégies de maintien de l'effectif ;
- (e) Communiquer régulièrement avec les coordinateurs EMS de district pour les informer de subventions, de partenariats et de programmes de LCI et de la LCIF ;
- (f) Servir de ressource et d'expert sur les meilleures pratiques régionales dans la mise en œuvre d'activités de service dans le cadre des initiatives du LCI ;
- (g) Encourager les coordinateurs EMS de district à promouvoir des activités de service permettant aux participants de toute génération de s'impliquer et intégrant les Leos et le renforcement de leurs compétences de leader ;
- (h) Encourager les collaborations avec le coordinateur LCIF au niveau du district multiple pour optimiser l'utilisation des ressources de la LCIF et l'implication dans les collectes de fonds ;
- (i) En coordination avec le coordinateur LCIF de district multiple, surveiller les subventions LCIF accordées au district multiple ;
- (j) Assumer le rôle de chargé de plaidoyer du district multiple afin de mettre en œuvre des activités telles que sensibilisation/éducation à l'échelle locale, politique législative/publique, événements et partenariats.

« Le DMU en action »

« NOUS SERVONS / WE SERVE »



## LIONS CLUBS INTERNATIONAL

District Multiple «U» / Multiple District «U»

QUÉBEC, CANADA, ÎLES SAINT-PIERRE ET MIQUELON, FRANCE

[www.lionsdmu.org](http://www.lionsdmu.org)

### Section 6. COORDINATEUR ÉQUIPE MONDIALE DE L'EFFECTIF (EME) DE DISTRICT MULTIPLE.

Le coordinateur EME de district multiple est membre de la Structure mondiale d'action du district multiple. Ses responsabilités incluent :

- (a) Collaborer avec les coordinateurs EML et EMS de DM et le président de la Structure mondiale d'action au niveau du DM (le président de conseil) pour promouvoir les initiatives en matière de formation des responsables, de développement de l'effectif et d'expansion du service humanitaire ;
- (b) Développer et appliquer un plan annuel de DM pour le développement de l'effectif ;
- (c) Communiquer régulièrement avec les coordinateurs EME de district pour s'assurer qu'ils sont au courant des ressources et des programmes d'effectif disponibles ;
- (d) Suivre les progrès de chaque district pour atteindre les objectifs du district en matière de développement de l'effectif. Offrir de la motivation et du soutien pour aider les districts à atteindre leurs objectifs ;
- (e) Encourager les coordinateurs EME de district à intégrer des populations diverses aux initiatives de la Structure mondiale d'action ;
- (f) Contacter rapidement les membres potentiels fournis par le LCI et les informer de l'évolution de leur statut vers l'affiliation ;
- (g) Satisfaire aux exigences pour recevoir le financement du LCI pour les activités de développement de l'effectif de district multiple ;
- (h) Collaborer avec les coordinateurs EML et EMS de district multiple pour fournir aux districts des stratégies de maintien de l'effectif ;
- (i) Motiver les districts à créer des clubs spécialisés.

« Le DMU en action »

« NOUS SERVONS / WE SERVE »



## LIONS CLUBS INTERNATIONAL

District Multiple «U» / Multiple District «U»

QUÉBEC, CANADA, ÎLES SAINT-PIERRE ET MIQUELON, FRANCE

[www.lionsdmu.org](http://www.lionsdmu.org)

### Section 7. **COORDINATEUR ÉQUIPE MONDIALE DE L'EXTENSION (EMEx) DE DISTRICT MULTIPLE.** *(En vigueur au 1er juillet 2025)*

Le coordinateur EMEx de district multiple est membre de la Structure mondiale d'action du District Multiple. Ses responsabilités inclus :

- (a) Collaborer avec les coordinateurs EME, EML et EMS de DM et le président de la Structure mondiale d'action au niveau du DM (le président de conseil) pour promouvoir les initiatives en matière de formation des responsables, de développement de l'effectif et d'expansion du service humanitaire.
- (b) Élaborer un plan annuel de district multiple pour la création de clubs et l'exécuter.
- (c) Communiquer régulièrement avec les coordinateurs EMEx de district pour s'assurer qu'ils sont au courant des ressources et des programmes disponibles en matière de développement de l'effectif.
- (d) Suivre les progrès de chaque district vers l'atteinte des objectifs en matière de création de clubs. Leur apporter motivation et soutien pour les atteindre.
- (e) Encourager les coordinateurs EMEx de district à intégrer des populations diverses aux initiatives de la Structure mondiale d'action.
- (f) Collaborer avec le coordinateur EME de district multiple pour identifier des sites propices à la création de club.
- (g) Apporter aux districts des stratégies en matière de création de clubs.
- (h) Motiver les districts à créer tout type de clubs (spécialisés, Leo-Lion, universitaires, virtuels et traditionnels).

### Section 8. **COORDINATEUR ÉQUIPE MONDIALE DU LEADERSHIP (EML) DE DISTRICT MULTIPLE.**

Le coordinateur EML de district multiple est membre de la Structure mondiale d'action du district multiple. Ses responsabilités incluent :

- (a) Collaborer avec les coordinateurs EME et EMS de DM et le président de la Structure mondiale d'action au niveau du DM (le président de conseil) pour promouvoir les initiatives en matière de formation des responsables, de développement de l'effectif et d'expansion du service humanitaire.
- (b) Développer et appliquer un plan annuel de DM pour la formation des responsables.
- (c) Communiquer régulièrement avec les coordinateurs EML de district pour s'assurer qu'ils sont au courant des ressources et des programmes de formation disponibles.

« Le DMU en action »

« NOUS SERVONS / WE SERVE »



## LIONS CLUBS INTERNATIONAL

District Multiple «U» / Multiple District «U»

QUÉBEC, CANADA, ÎLES SAINT-PIERRE ET MIQUELON, FRANCE

[www.lionsdmu.org](http://www.lionsdmu.org)

- (d) Motiver en permanence les coordinateurs EML de district, les présidents de zone et les responsables de club et suivre leurs progrès pour atteindre les objectifs en matière de formation des responsables.
- (e) Encourager les coordinateurs EML de district à intégrer des populations diverses aux initiatives de la Structure mondiale d'action.
- (f) Faire la promotion des opportunités de formation des responsables qui encouragent une participation à tous les niveaux de l'organisation.
- (g) Organiser et faciliter, en coordination avec le LCI, les formations dirigées par un instructeur et les formations en ligne.
- (h) Collaborer avec les coordinateurs EME et EMS de district multiple pour fournir aux districts des stratégies de maintien de l'effectif.
- (i) Encourager des populations diverses à participer aux initiatives de la Structure mondiale d'action. Identifier de nouveaux leaders potentiels pour participer aux réunions de formation dans les domaines du service, du développement de l'effectif et du leadership.
- (j) Satisfaire aux exigences pour recevoir le financement du LCI pour les activités de formation des responsables et effectuer les demandes.

### ARTICLE V (Statuts)

#### Commissions de District Multiple

##### Section 4. COMMISSION DE LA CONSTITUTION ET DES STATUTS

La commission est composée du nombre de membres nécessaires à son bon fonctionnement et le président est nommé par le président du conseil des gouverneurs. La durée du mandat est d'un an. Le mandat de la commission : Cette commission recevra et prendra en considération les amendements à la constitution et aux statuts du DM « U », suggérés par les clubs, les cabinets des districts et le conseil des gouverneurs. Elle présentera ses recommandations reçues au congrès du DM « U » avec ses propres recommandations et ceux concernant les amendements suggérés.

##### Section 5. COMMISSION DE CERTIFICATION, ACCRÉDITATION, MISE EN NOMINATION ET ÉLECTION

La commission est composée du nombre de membres nécessaires à son bon fonctionnement et le président est nommé par le président du conseil des gouverneurs. Le président de la commission, si nécessaire, suggère le nom des deux autres membres de la commission qui doivent provenir de deux districts différents et leur nomination doit être approuvée par le conseil des gouverneurs. La durée du mandat est d'un an.

« Le DMU en action »

« NOUS SERVONS / WE SERVE »



## LIONS CLUBS INTERNATIONAL

District Multiple «U» / Multiple District «U»

QUÉBEC, CANADA, ÎLES SAINT-PIERRE ET MIQUELON, FRANCE

[www.lionsdmu.org](http://www.lionsdmu.org)

### Section 8. COMMISSION DES CONGRÈS (Réf. Statuts Article IV - Section 3)

La commission est composée du nombre de membres nécessaires à son bon fonctionnement et le président est nommé par le président du conseil des gouverneurs. La durée du mandat est d'un an.

Le mandat de la commission : Cette commission des congrès est responsable de voir à l'organisation du congrès et à ce que les directives du conseil des gouverneurs ayant trait au congrès soient exactement suivies.

### Section 9 COMMISSION – BUDGET, FINANCE & DÉVELOPPEMENT À LONG TERME

La commission est composée du nombre de membres nécessaires à son bon fonctionnement et le président est nommé par le président du conseil des gouverneurs. La durée du mandat est d'un an.

Pour les fins de son mandat, le président de la commission a accès en tout temps aux livres comptables du district et peut exiger de tout officier du DM « U » qu'il réponde aux questions d'ordre financier et fournisse tout document nécessaire aux membres de la commission pour les fins de leur mandat. Le mandat de la commission :

- (a) Faire des recommandations au conseil des gouverneurs concernant les finances du District Multiple ;
- (b) Préparer et suggérer pour l'année qui suit un budget comprenant les revenus et les dépenses et suggérer toute modification devant être apportée à la cotisation devant être imposée sur chacun des membres du district multiple
- (c) Rechercher, préparer et/ou réviser les descriptions des tâches des commissions et officiers du District Multiple, lorsque requis par le conseil des gouverneurs ;
- (d) Agir comme consultant en collaboration avec le secrétaire-trésorier ou le secrétaire et trésorier du district multiple en ce qui regarde les méthodes d'opération du bureau du District Multiple.

### Section 11. AUTRES COMMISSIONS DU CONSEIL.

Le conseil des gouverneurs peut créer et nommer d'autres commissions et postes qu'il jugera nécessaire et utiles pour la gestion efficace du District Multiple.

« Le DMU en action »

« NOUS SERVONS / WE SERVE »